

ville des différents continents, les limites normales sont dépassées.»

La semaine dernière, le gouvernement fédéral nous a laissé entendre ce qu'il entend faire à ce sujet par l'entremise du ministre des Pêches et Forêts (M. Davis), qui, dans son discours sur le façonnement de notre environnement dans les années 70, déclarait ce qui suit:

...la surveillance de l'environnement au Canada constitue le plus grand défi que nous ayons à relever au cours des années 70. C'est un défi encore plus sérieux que le chômage, plus sérieux aussi que l'inflation... c'est un défi plus grand que tous nos problèmes financiers et sociaux réunis.

Comme on peut le constater, le gouvernement, dans la poursuite de l'application de sa politique contre la pollution, entend bien attaquer le problème de front et, sans vouloir brusquer les choses, sans agir à l'aveuglette, il comprend que devant l'urgence,—et c'est l'expression employée par le ministre—il doit faire ce qui suit, et je cite:

Il y a véritablement urgence. Nous devons prendre des mesures à l'égard du milieu ambiant avec célérité et détermination. Nous devons prévenir les événements plutôt que de régler les crises à mesure qu'elles surgissent. En d'autres termes, nous devons établir d'avance notre cheminement critique. Nous devons arrêter un plan pour maintenir la qualité de notre milieu, nous devons préserver notre faune, nos poissons, nos forêts. Nous devons renouveler nos ressources renouvelables avec toute la rapidité et l'efficacité dont nous sommes capables.

Il est essentiel que notre économie s'accroisse. Il faut aussi poursuivre notre évolution sociale au cours de la prochaine décennie. Mais les progrès ainsi réalisés ne doivent pas entraîner la détérioration de notre milieu. Ou, si vous voulez, la croissance économique et l'évolution sociale doivent se poursuivre en fonction de notre environnement. Elles doivent servir à améliorer la qualité de la vie au pays.

Monsieur l'Orateur, dans sa politique d'épuration de l'air et de l'eau, le gouvernement doit faire face à un autre problème aussi grave, celui de la protection des industries qui, chez nous, ont fait du Canada une des plus grandes puissances industrielles au monde, puissance qui permet à des milliers de Canadiens de gagner leur vie. Au fait, notre pays possède la plus grande industrie de pâte à papier et Dieu sait dans quelle mesure cette industrie a contribué à la pollution de nos eaux.

L'honorable ministre disait de plus, et je cite:

Des usines de papier d'emballage ont installé des bassins de sédimentation et aménagé des bassins de traitement biologique.

Il appert que ces installations sont tellement perfectionnées qu'on peut faire la pêche dans les rivières auprès desquelles elles sont installées et que même l'industrie touristique n'a pas à souffrir, comme autrefois, de la perte de revenus non seulement imposants, mais indispensables à l'économie de certaines régions du Canada.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais maintenant traiter de l'industrie du transport des marchandises par notre marine marchande. Au cours de cette session, nous serons appelés à étudier un bill qui a déjà été présenté par l'honorable ministre des Transports (M. Jamieson) et qui contribuera, quand il aura force de loi, à enrayer la pollution. Étendant plus loin son action, le gouvernement nous demandera d'adopter un autre bill visant à la création d'un nouveau ministère, celui de l'environnement, ce qui constituera une innovation, si je puis dire, car dans le monde aucun autre pays n'a jusqu'à aujourd'hui pensé à cela.

Je disais tantôt que lorsque je siégeais au sein du comité scientifique de l'OTAN, j'avais entendu des réflexions qui m'avaient frappé. De plus, j'avais l'occasion de discuter avec le représentant de la Turquie et j'émettais l'opinion, après avoir lu un article du journaliste Jacques Girard commentant une conférence du docteur Gustave Prévost, biologiste de la province de Québec, que tous les pays membres de l'OTAN pourraient peut-être, pour enrayer ce fléau, créer chez eux des ministères qui permettraient de suivre les agents de pollution qui, trop souvent, ignorent les frontières.

Je me permettrai de lire quelques passages de cet article, publié il y a plus d'un an, mais qui cadre bien avec la politique qu'entend adopter le gouvernement. Je cite donc des extraits d'un article publié à Montréal au cours du mois de mars dernier:

Les États doivent suivre les agents de pollution, qui ignorent les frontières.

Le docteur Prévost, biologiste du gouvernement provincial, s'exprimait ainsi. De plus, il disait, et je cite:

Ottawa devrait avoir pleine juridiction sur les mesures à prendre contre la pollution des eaux, cela pour des raisons d'efficacité: Il faut adopter des normes uniformes d'un bout à l'autre du pays pour que chacun ait avantage à ne pas polluer l'eau plus que ses concurrents.

• (4.10 p.m.)

Et il faudrait entreprendre d'internationaliser ces normes par des négociations avec les différents États et par l'ONU: les agents de pollution ignorent les frontières. On devrait avoir partout les mêmes exigences pour les déchets de même nature.

Le Dr Gustave Prévost, biologiste, qui s'occupe de pollution depuis déjà une trentaine d'années et qui fut naguère directeur de l'Office de biologie de la province de Québec, a adopté cette position samedi après-midi à l'Université de Montréal, à l'occasion d'un colloque organisé par la commission jeunesse de la section québécoise du parti libéral fédéral.

Le docteur Prévost s'en est pris à l'attitude du Québec à l'égard d'Ottawa en disant ce qui se passait, par exemple, dans un lac des Cantons de l'Est, le lac Memphrémagog. Voici ce qu'il disait:

Ce lac est pour la grande part aux États-Unis et ses eaux aboutissent à la rivière Saint-François, en passant par le petit lac Magog.

Depuis trois ans, la ville de Newport, riveraine du lac Memphrémagog du côté américain, est dotée d'une «usine d'épuration» et d'un système d'égouts aboutissant au lac et fournissant à ce dernier un généreux apport de phosphates venus des détergents. Résultat: apparition d'algues dans le lac, processus qui en se poursuivant finira par causer la mort biologique de ces eaux, comme c'est arrivé au lac Érié. Ce résultat est irréversible. La mort biologique finit à long terme par faire d'un lac un marécage...

Et plusieurs de nos lacs et de nos rivières du Québec sont dans un tel état.

Je continue la lecture de l'article:

A propos de l'eau, le Dr Prévost distingue quatre ordres d'eau, selon le degré de pollution.

L'eau de premier ordre, la vraie eau potable, c'est l'eau de source—sauf celle qui vient de certaines nappes souterraines, déjà polluées.

L'eau de troisième ordre est une eau amenée des cas d'hépatite infectieuse, celle qu'on a à Montréal. Elle peut présenter des dangers. On la dit potable quand on n'y trouve pas de colibacilles. Mais le traitement—chlore compris—qu'elle subit n'arrête pas les virus, les résidus de détergent... Il y a quelques années, l'eau «potable» de Lachine a, à un moment donné, été plutôt un «cocktail de détergents». De même à Pont-Viau...